

# **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**

## **RAPPORT FINANCIER**

**31 DÉCEMBRE 2020**

	<b>Pages</b>
<b>RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT</b>	1 et 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6 et 7
Notes complémentaires	8 à 14

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de

### **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM** au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptables professionnels agréés  
Société en nom collectif <sup>1</sup>

Baie-Saint-Paul, Québec  
Le 27 mai 2021

<sup>1</sup> Par Sébastien Roy, CPA auditeur, CA

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### RÉSULTATS

(Non audité)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Activités et services	39 375	52 175
Dons et commandites	25 045	25 000
Hébergement	132 889	281 045
Revenus de location	279 730	320 596
Subventions		
Ville de Baie-Saint-Paul		
Aide au fonctionnement	457 554	393 041
Mise en valeur du patrimoine	375 389	375 398
Gouvernement du Canada	200 846	
Patrimoine canadien	37 540	
Emploi-Québec	1 080	11 186
Association des Musées canadiens		7 625
Amortissement des apports reportés	17 836	17 808
	1 567 284	1 483 874
<b>Charges</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	32 235	32 344
Assurances	2 316	2 537
Déneigement	49 867	48 209
Électricité et chauffage	337 957	403 228
Entretien et réparations		
Bâtisses	84 005	57 718
Mobilier et équipement	66 625	100 582
Formation	3 558	14 083
Fournitures	18 450	21 911
Frais de déplacements et de représentation	1 871	7 206
Honoraires professionnels	18 569	55 545
Intérêts et frais bancaires	4 132	5 505
Intérêts sur la dette à long terme	26 006	28 958
Loyer	48 000	48 000
Publicité	11 480	18 730
(Recouvrement) dépréciation des comptes clients	(19 031)	24 320
Salaires et charges sociales	429 402	535 964
Services techniques et sous-contrats	141 100	379 889
Taxes et permis	108 188	106 887
Télécommunications	17 658	19 956
	1 382 388	1 911 572
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>184 896</b>	<b>(427 698)</b>

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (Non audité)

	Investi en immobilisations corporelles	Déficit	Exercice clos le 31 décembre	
	\$		\$	2020 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	43 717	(1 096 289)	(1 052 572)	( 624 874)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	( 14 399)	199 295	184 896	( 427 698)
Investissement en immobilisations corporelles et remboursement de la dette à long terme	15 957	( 15 957)		
<b>SOLDE À LA FIN</b>	45 275	( 912 951)	( 867 676)	(1 052 572)

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### FLUX DE TRÉSORERIE (Non audité)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	184 896	(427 698)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(17 836)	(17 808)
Amortissement des immobilisations corporelles	32 235	32 344
	199 295	(413 162)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement (note 3)	236	426 239
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	199 531	13 077
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 957)	(20 779)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	40 000	
Remboursement de la dette à long terme	(53 000)	(48 335)
Augmentation des apports reportés		15 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(13 000)	(33 335)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	171 574	(41 037)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	25 315	66 352
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	196 889	25 315
<b>LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT:</b>		
Encaisse	96 736	25 315
Placement temporaire	100 153	
	196 889	25 315

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### BILAN (Non audité)

	Au 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	96 736	25 315
Placement temporaire, 0,25 %	100 153	
Comptes clients et autres créances (note 4)	66 294	134 275
Frais payés d'avance	47 892	26 385
<b>TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME</b>	<b>311 075</b>	<b>185 975</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>99 941</b>	<b>117 219</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>411 016</b>	<b>303 194</b>

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

	Au 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	187 912	344 207
Apports reportés (note 9)	158 624	48 567
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	469 749	503 045
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>816 285</b>	<b>895 819</b>
<b>DETTE À LONG TERME (note 8)</b>	<b>409 407</b>	<b>389 111</b>
<b>APPORTS REPORTÉS (note 9)</b>	<b>53 000</b>	<b>70 836</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 278 692</b>	<b>1 355 766</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	45 275	43 717
Déficit	(912 951)	(1 096 289)
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>(867 676)</b>	<b>(1 052 572)</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>411 016</b>	<b>303 194</b>
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)</b>		



# CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

---

### **1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses activités sont sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et consistent principalement à l'administration et la gestion des actifs et immeubles de l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie. L'organisme souhaite mettre en valeur le patrimoine cédé par ces religieuses et être un levier de développement durable et de promotion commerciale pour l'ensemble de la communauté de Charlevoix.

### **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que sa réception est raisonnablement assurée et à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain de s'être conformé et de continuer à se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'apport. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les revenus de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats de location en place.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### **Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des comptes clients et des subventions recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et des billets à payer.

# CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

---

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux annuels indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Solde dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %

#### Actif net investi en immobilisations corporelles

L'organisme a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles.

### 3- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	67 981	351 703
Frais payés d'avance	(21 507)	(617)
Créditeurs	(156 295)	26 586
Apports reportés	110 057	48 567
	236	426 239

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

#### 4- COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Clients	36 883	109 817
Provision pour dépréciation		(20 000)
Subventions à recevoir	15 855	7 641
Sommes à recevoir de l'État	13 556	21 817
Commandites à recevoir		15 000
	66 294	134 275

#### 5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	Coût	cumulé	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	87 717	45 692	42 025	59 568
Matériel informatique	36 163	23 864	12 299	16 003
Mobilier et équipement	74 637	29 020	45 617	41 648
	198 517	98 576	99 941	117 219

#### 6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé à 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel bancaire plus 4 %. Au 31 décembre 2020, le solde de l'emprunt est nul. Le prochain renouvellement est prévu en février 2022.

#### 7- CRÉDITEURS

Les créditeurs ne comprennent que des fournisseurs et frais courus.

# CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

### 8- DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
<b>Billets à payer</b>		
6,24 %, remboursable par mensualités de 2 921 \$, comprenant capital et intérêts, comportant une clause de rappel en février 2022, échéant en février 2039	380 387	391 286
Sans intérêts ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2021	450 000	450 000
Sans intérêts, remboursable par mensualités de 83 \$, échéant en août 2022	1 666	2 666
Emprunt, d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022 <sup>(a)</sup>	40 000	
<b>Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 6,25 %, remboursable par mensualités de 3 579 \$, comprenant capital et intérêts, échéant en février 2021</b>	<b>7 103</b>	<b>48 204</b>
	879 156	892 156
<b>Tranche échéant à moins d'un an</b>	<b>469 749</b>	<b>503 045</b>
	<b>409 407</b>	<b>389 111</b>

<sup>(a)</sup> Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser le 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Subventions - Gouvernement du Canada.

## CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

### NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

---

#### 8- DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	Contrat de location- acquisition \$	Autres dettes à long terme \$	Total \$
2021	7 103	462 646	469 749
2022		409 407	409 407

Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice en vertu du contrat de location-acquisition sont de 7 158 \$.

#### 9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés à court terme représentent un montant de 158 624 \$ se rapportant à des charges à être engagées au cours du prochain exercice financier, dont 148 567 \$ provenant du Fonds Desjardins pour des investissements à venir.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent des produits obtenus pour l'achat des immobilisations corporelles. Ces contributions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2020 \$	2019 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	70 836	73 644
Apports comptabilisés		15 000
Montant constaté aux produits	(17 836)	(17 808)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	53 000	70 836

# CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

---

### **10- ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

Conformément à un bail expirant en 2033, l'organisme loue des immeubles dont les loyers minimums futurs totalisent 624 000 \$ et comprennent des versements de 48 000 \$ pour chacun des cinq prochains exercices.

### **11- DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Environ 53 % (52 % en 2020) des produits de l'organisme proviennent de la Ville de Baie-Saint-Paul.

### **12- INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les principaux au 31 décembre 2020 sont détaillés ci-après.

#### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses billets à payer et ses fournisseurs et frais courus.

#### **Risque de crédit**

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la juste valeur de sa dette à long terme à taux fixe et les flux de trésorerie associés à son emprunt bancaire à taux variable.

# CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (Non audité)

31 DÉCEMBRE 2020

---

### **13- COVID-19**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'organisme est au fait des changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la réduction de ses effectifs au printemps 2020 pour un total de sept semaines en vertu d'un décret provincial en plus de permettre un moratoire de 60 jours à ses locataires. L'organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Il a obtenu un emprunt bancaire de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes tel que décrit à la note 8. De plus, l'organisme est admissible à des subventions en vertu des programmes gouvernementaux de Subvention salariale d'urgence du Canada et de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial administré par la SCHL. Des revenus de subventions de 200 846 \$ ont été comptabilisés dans les états financiers relativement à toutes ces mesures.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.